

Introduction de Paul Boccara

Pour avancer vers une Sécurité d'emploi ou de formation Objectifs, moyens, pouvoirs

Les ateliers sur les difficultés du chômage, de l'emploi, de la formation, ont discuté de propositions dans les différents domaines et les divers chantiers de construction d'une sécurisation de l'emploi et de la formation. Cependant, des problèmes communs traversent tous les chantiers. D'où la possibilité de revendications communes.

Cela contribuerait à élever le rapport de forces en leur faveur. D'ailleurs, le patronat et le pouvoir d'Etat s'appuient sur les divisions : entre chômeurs, précaires, travailleurs employés plus ou moins menacés. Ils s'appuient sur les divisions entre les luttes dispersées, voire entre organisations de lutte.

Au contraire, les revendications communes et les convergences des changements réclamés accroîtraient la force des objectifs et de la conquête graduelle de leurs moyens de réalisation largement communs.

Cela favoriserait des batailles d'idées transformatrices et la circulation des expériences. Cela accroîtrait la force mobilisatrice d'avancées vers une construction d'ensemble, un système de sécurité d'emploi ou de formation, comme jadis on a fini par construire la sécurité sociale.

Je vais intervenir sur ces revendications communes, afin d'ouvrir la discussion en vue de décisions sur des campagnes d'action.

Mais auparavant quelques mots sur :

I- LES DEFIS COMMUNS :

Je me limite à deux ensembles :

- le besoin de répondre à la précarisation et à sa force très nouvelle ;
- la possibilité d'y répondre.

Première question : le besoin de répondre, avec audace et radicalité, à l'exaspération de la précarité du marché du travail.

Le marché du travail, c'est la précarité des contrats de travail. D'où, la souffrance possible du chômage et sa pression sur tous les travailleurs, au moins pour les salaires et conditions de travail.

Des droits sociaux ont été arrachés par les luttes, pendant des siècles, contre les dégâts de ces pressions. Mais aujourd'hui ces pressions sont exaspérées et on veut bouleverser le Code du travail pour « normaliser » la précarité.

Cela renvoie à l'accélération des nouvelles technologies de la révolution informationnelle, mais telles qu'elles ont été développées sous domination des marchés financiers mondialisés et du capital financier.

D'où la montée des enjeux, non seulement de lutte contre les agressions et pour arracher des améliorations immédiates, mais, indissociablement, sur des transformations proprement structurales.

C'est :

- Ou bien une modification des droits sociaux, du Code du travail, des institutions sur l'emploi et le chômage, sur la formation, qui favorise au maximum une flexibilité de précarisation, la pression contre les salaires et les conditions de travail, les réponses au rabais aux exigences de formation, de travail qualifié et maîtrisé ;

- ou bien avancer vers une transformation de ces droits, Codes et institutions qui permettent une sécurité d'activité et de revenus, avec une mobilité mais de promotion dans la sécurité de chacune et de chacun, en répondant de façon maîtrisée par les intéressés aux besoins de formation et d'implication créatrice dans le travail.

En effet, la conjonction des vagues de progrès de la productivité du travail (vivant ou incorporé dans les matériels) et de pressions sur les dépenses salariales et sociales rend très insuffisants et très instables la demande et les emplois. Cela relance sans

cesse le chômage massif et la précarité. Face à ces déferlantes, les simples soutiens étatiques traditionnels sont débordés. D'où le besoin de radicalité alternative :

- Enorme productivité du travail, oui, mais avec de d'immenses dépenses pour des activités de formation de tous, relevant les débouchés et les activités pour la production ;

- Mobilité du travail, oui, mais dans la sécurité d'emploi et de revenus, pour la

promotion, avec des formations de qualité ;

- Partage des coûts de recherche, oui, mais non pour détruire les rivaux, faire pression sur les salariés mis en concurrence mondialisée ; grâce, au contraire, au développement des capacités des travailleurs, de chacun, et des coopérations de co-développement de toutes les populations.

Deuxième question : la possibilité de répondre à ces défis en éradiquant graduellement le chômage et la précarité.

Pleinement réalisé, un Système de sécurité d'emploi ou de formation vise à assurer à chacune et à chacun, un bon emploi ou une bonne formation, pour revenir à un meilleur emploi, avec une continuité de revenus et de droits et des passages d'une activité à une autre, maîtrisés par les intéressés. On cherche à supprimer le chômage dans une sécurité d'activité et une mobilité choisie et de promotion, avec des rotations entre emploi et formation.

Il s'agit, bien sûr, d'y aller graduellement par des réponses aux défis et aux besoins immédiats, mais animées par cette exigence de sécurisation et de promotion de chacun.

Cette conception, avancée dans le cadre du Parti communiste dès 1996, a influencé la CGT qui a proposé « une sécurité sociale professionnelle ».

Cela peut favoriser des convergences de lutte et de recherche de propositions opérationnelles. D'ailleurs, l'idée de sécurité d'emploi monte dans d'autres syndicats et associations. Cependant, il ne suffirait pas d'une certaine continuité de droits et de « droits de tirage » pour la formation, tout en maintenant le chômage et la précarité. Ces droits, mais sans éradication du chômage, ni changement des gestions des entreprises, proposées par certains experts, influencent aussi la « sécurité sociale professionnelle » de la CGT. D'où ses ambivalences possibles. D'où aussi le fait que les dirigeants du Parti socialiste prétendent s'en réclamer désormais. Mais avec cet hommage encore démagogique aux besoins de radicalité, le PS ne remet pas en cause le financement, le crédit, la Banque Centrale Européenne et les gestions des entreprises. Ses mesures récentes, concernant surtout certains soutiens étatiques,



ne font pas le poids par rapport aux pressions des chefs d'entreprise, à l'accent mis par les mesures de la droite sur les entreprises sous prétexte d'emploi, aux démagogies populistes de toutes sortes et à la désaffection populaire.

Une transformation sociale très profonde est possible, mais si l'on met en place les deux leviers, d'une toute autre action de l'Etat et d'un tout autre financement avec des changements des gestions des entreprises et avec, pour les deux, des pouvoirs d'intervention des travailleurs, des citoyens et de leurs organisations.

Des avancées d'appropriation sociale par des maîtrises partagées du crédit et des gestions, ainsi que des nouveaux pouvoirs des travailleurs, sont au cœur des avancées possibles d'appropriation sociale mettant en cause le capital. Celui-ci n'est pas une simple propriété privée des moyens de production comme dans l'esclavagisme, mais la propriété d'argent pour faire de l'argent, dominant ces moyens, pour la rentabilité financière, avec l'appui décisif du crédit et du marché financier et avec la salarisation des forces de travail.

Précisément, cette salarisation est mise en cause avec la sécurité de l'emploi et avec de bons revenus pour être en formation et non contre un travail, la mutualisation de prélèvements sociaux nouveaux et la promotion de chacun à l'opposé de la concurrence entre travailleurs.

C'est par les **fins sociales** : de la réponse aux besoins nouveaux, de sécurité d'emploi et de formation, de travail épanouissant pour chacun, y compris contre les discriminations et dominations des femmes dans l'emploi, comme de santé, écologiques, culturels, etc., que l'on peut le mieux s'attaquer aux **moyens sociaux** . Il s'agit de changer les moyens des gestions, des financements, contre la domination des critères de rentabilité, des capitaux et des multinationales privées sur les travailleurs et sur la vie.

Cela permettrait d'avancer vers la promotion de très nouvelles entreprises publiques, coopératrices nationalement et internationalement, ainsi que vers des possessions partagées de "biens communs" à l'humanité.

Considérons maintenant :

II - LES REVENDICATIONS COMMUNES

Elles peuvent traverser tous les chantiers. Cela renvoie au triangle institutionnel articulatif : 1) les objectifs sociaux, 2) les moyens financiers, 3) les pouvoirs.

1) les objectifs sociaux :

Changer les buts réels, les procédures et donc les résultats des institutions existantes sur l'emploi ou la formation, alors que souvent elles trahissent leurs objectifs affichés. Que cela concerne l'UNEDIC et l'ANPE, les soit-disant insertions du RMI et du RMA, l'organisation de la formation continue, les réglementations de la précarité ou des licenciements, le Fonds national pour l'emploi (FNE), ou même les gestions des entreprises, il s'agit dans chaque cas, d'arracher non seulement des améliorations mais des transformations pour avancer dans la sécurisation et la promotion de chacun.

- **Sécuriser** les revenus et les activités :
 - bien meilleures indemnisations de tous les chômeurs et aides spécifiques (transport, logement, santé, enfants,...) ;
 - un retour à l'emploi stable et à temps plein ;
 - transformer les emplois précaires en emplois stables, à durée indéterminée ;
 - le maintien dans l'emploi ;
 - des formations avec de bons revenus,
 - des mesures spécifiques pour les femmes, les jeunes, notamment ceux issus de l'immigration, les immigrés, les travailleurs âgés.

Les convergences de ces transformations viseraient à éradiquer graduellement le chômage et la précarité.

- **Promouvoir**, en renforçant la sécurisation :
 - expansion formidable de la formation continue, contre ses inégalités et ses insuffisances ;
 - organisation des passages sans chômage, d'un emploi à un autre, ou à une formation bien rémunérée pour revenir à un meilleur emploi.

Tout de suite, on peut dans chaque région et bassins d'emploi proposer de débattre publiquement pour élaborer **des objectifs annuels** de créations d'emplois et de formation en quantité et en qualité ainsi que de transformation des situations précaires, pour résorber graduellement les privations d'emploi. Ces élaborations se feraient avec les élus, les organisations syndicales et associatives, avec les institutions sociales sur l'emploi et sur la formation, en relation avec les programmes des services publics et ceux des entreprises elles-mêmes. Elles pourraient donner lieu à des coordinations nationales et à des contrôles des réalisations. Ces objectifs se relieraient à l'exécution effective et non fallacieuse des promesses faites au niveau de l'Union européenne d'offrir, avec des plans nationaux pour l'emploi, à chaque chômeur soit un emploi soit une formation, mais désormais avec des objectifs annuels chiffrés et contraignants.

On pourrait comprendre dans les luttes que l'acceptation de ces objectifs l'ampleur des résultats dépendent de nouveaux financements et gestions ainsi que de nouveaux pouvoirs et droits.

2) Moyens financiers et critères d'utilisation des fonds

Il s'agit des trois types de fond : fonds publics, du crédit, des entreprises.

- **Les fonds publics** dépensés au nom de l'emploi devraient être contrôlés de façon démocratique et décentralisée, pour les créations d'emplois publics et sociaux ou de formation continue, comme pour les aides aux entreprises. Des aides actuelles aux baisses de charges salariales et sociales, surtout pour les bas salaires, favorisant les emplois peu qualifiés et la concurrence à la baisse de tous les salaires, on chercherait à passer à la baisse des charges financières sous condition.

• Des Fonds régionaux de promotion de l'emploi et de la formation

Il s'agit d'une conquête décisive concernant les moyens de tous les chantiers. Ces Fonds viseraient des bonifications de taux d'intérêt, c'est-à-dire des prises en charge par des fonds publics de toute ou partie des intérêts, et aussi des garanties des crédits, pour d'autres relations avec les banques.

Les taux d'intérêt des crédits à moyen et long terme seraient d'autant plus abaissés (jusqu'à des taux négatifs, c'est-à-dire des subventions pour les remboursements) pour les investissements matériels et de recherche que ceux-ci programmeraient des emplois et des formations, avec des engagements contrôlés.

Ces institutions de Fonds régionaux à créer dès à présent, partout où c'est possible, seraient généralisées, et elles seraient coordonnées et appuyées par un Fonds national.

Ces Fonds pousseraient, par les remboursements de crédits, à utiliser les profits davantage pour les investissements réels faisant emploi et formations que pour des placements financiers.

- **Des infléchissements progressifs des gestions des entreprises** seraient favorisés par ces crédits nouveaux, joints à de nouveaux pouvoirs des travailleurs et à de nouvelles procédures des institutions sociales, contre l'irresponsabilité sociale de la rentabilité financière. Avec les nouvelles technologies, on viserait des diminutions des coûts, non pas par la baisse des salaires, qui seraient, au contraire, relevés avec les capacités humaines et les dépenses pour elles, mais par la productivité et l'efficacité de tous les facteurs et moyens.

Cela pousserait des coopérations et de nouveaux projets dans les filières de production industrielle et les services, sur la

recherche et la formation. On est d'ailleurs en train d'élaborer un plan de sécurité d'emploi ou de formation dans l'aéronautique.

D'Alstom à Aventis, des grandes entreprises nationales aux PME, les filières du transport, de l'énergie, de la pharmacie, mais aussi du textile etc., toutes sont concernées.

• **Un autre rôle de la Banque Centrale Européenne**

Le développement d'un tout autre crédit est la base d'une émancipation des marchés financiers et de la domination du dollar. Il peut-être considérablement amplifié, dans l'Union européenne et pour d'autres relations mondiales, par un tout autre rôle de la BCE, pour « refinancer » massivement par la création monétaire, les crédits sélectifs à taux abaissés et en relevant au contraire les taux d'intérêt pour les placements financiers. Des aides conditionnelles en euros pour de nouveaux crédits, aux pays de l'Est entrant dans l'Union européenne, comme à nos voisins méditerranéens et aux pays émergents, favoriseraient de tout autres coopérations. Ces coopérations permettraient de maîtriser notamment les délocalisations, pour des achats réciproques et des co-productions favorables à l'emploi et à la formation des deux côtés et pour chacun, à une autre utilisation des recherches-développements, pour un co-développement respectueux de toutes les exigences sociales, environnementales et culturelles.

Des batailles des élections régionales à celles des élections européennes, toutes ces propositions et les luttes pour elles peuvent favoriser une nouvelle audience des candidat que nous soutenons.

3- De nouveaux pouvoirs et droits

Du plan local au plan national et même européen, cela concernerait trois ensembles de progressions, appuyés sur des financements.

• **Au niveau des institutions sur le chômage, l'emploi et la formation** : des pouvoirs bien plus importants des syndicats, associations de chômeurs, de précaires, etc, des intéressés eux-mêmes à organiser, avec des appuis des élus de terrain. Ils se

relieraient à d'autres définitions des rôles des patrons et des pouvoirs publics, pour de nouvelles procédures.

• **Au niveau des entreprises et des établissements**, des pouvoirs des travailleurs, de leur élus et notamment des comités d'entreprise, de contrôle et aussi de propositions alternatives dans les gestions, avec de nouvelles instances publiques et sociales d'arbitrage. Dans l'immédiat, il ne s'agirait pas seulement de moratoires suspensifs pour des propositions alternatives aux licenciements obligatoirement prises en compte dans les négociations jusqu'aux arbitrages, ou de pouvoirs sur les reclassements de tous, mais d'intervention en amont face aux problèmes rencontrés. Un nouveau statut des entreprises les ouvrirait à ces pouvoirs des travailleurs comme à de nouveaux groupements et coopération entre elles.

• **Au niveau des pouvoirs et des droits collectifs et personnels de chacun** :

- des droits de tirage très étendus et croissants pour la formation continue ;

- de nouveaux types de contrats à durée indéterminée pour tous et reconductibles, sans interruption des droits et sans chômage, pour le passage d'une entreprise à une autre ou à une formation pour revenir à l'emploi, avec un statut légal pour sécuriser les parcours professionnels, en liaison avec le nouveau statut des entreprises.

En définitive, il s'agirait de construire **un grand mouvement national** d'actions pour une sécurisation et une promotion de l'emploi et de la formation, très ouvert, décentralisé, avec des comités locaux d'intervention. Ce mouvement viserait l'organisation des différentes catégories de précaires, l'impulsion d'actions, de circulation d'expériences, de formations et de recherches, de rencontres, tout particulièrement avec les organisations syndicales ou associatives existantes, pour des confrontations de propositions, des convergences des actions, etc.

En recherchant des améliorations immédiates comme des avancées institutionnelles, il contribuerait à une autre construction sociale, culturelle et politique en France, jusqu'à l'échelle européenne et même au delà. ■

Compte rendu de la séance plénière (synthèse)

Alain Morin

L'après midi a été consacré à un premier débat à partir d'une introduction générale de Paul Boccara et un second avec la discussion des amendements sur les propositions des ateliers et les décisions de l'unanimité qui ont été votées à l'unanimité moins six abstentions.

Cette unité de la conférence et cette volonté de travail commun se sont accompagnées d'une forte exigence pour que soient mieux dégagés les axes essentiels permettant à chacun-e une appropriation de la proposition de Sécurité d'emploi ou de formation pour l'action et pour le projet communiste.

Toutes les interventions ont fait écho de la montée dramatique de l'insécurité sociale et son cortège de chômage et de précarité ainsi que des responsabilités du patronat, du MEDEF, de toutes les politiques hyper ou sociale libérales de soutien au marché. Chacun a aussi montré combien ces coups favorisaient les divisions entre les salariés, les chômeurs et précaires et à l'intérieur même de ces catégories, notamment en raison des discriminations touchant les jeunes, les femmes, les immigrés ou des salariés les plus âgés.

D'un autre côté, la montée des exigences de sécurisation de tous les moments de la vie devient incontournable et constitue un levier pour la résistance, le rassemblement et la construction

d'une alternative. Et faute de pouvoir s'y opposer frontalement on assiste à des tentatives visant à dévoyer ou vider de tout contenu la proposition radicale de Sécurité d'emploi ou de formation concrétisant cette aspiration.

Face à cette offensive et dans ce contexte politique et idéologique, quelle intervention pour surmonter les divisions entre les différentes catégories de salariés, favoriser les luttes et les convergences en s'appuyant sur les aspirations les plus fortes ?

Première idée :

Répondre à l'urgence et bousculer tous les obstacles qui alimentent le doute et le découragement :

- dénoncer « **les arnaques** » du MEDEF sur la façon dont les entreprises sont liquidées, la taxe professionnelle ou des cotisations sociales patronales ne sont pas payées, les aides publiques ne sont pas contrôlées, les donneurs d'ordres dominent la sous-traitance (**Ottaviani**),

- s'opposer à la lame déferlante des plans sociaux, s'attaquer au sentiment de fatalité, à la culpabilisation des salariés sur les coûts salariaux » (**Mazuy**), dénoncer la campagne sur le déclin de l'industrie en France (**Devert**),

- accuser les politiques d'exclusion des chômeurs de l'indem-